



Pierre Laurent
Secrétaire national du PCF
Conseiller régional Ile-de-France

Monsieur Bernard Thibault
Secrétaire général de la CGT

Paris, le 30 janvier 2012

Monsieur le secrétaire général, *Bernard*,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous acceptons votre invitation à assister au meeting national de lancement de votre nouvelle campagne sur la retraite, ce 31 janvier, et nous vous en remercions.

Nous tenons, tout d'abord, à vous faire part de notre satisfaction de la prise d'initiative forte et courageuse de la CGT sur le dossier de la retraite. Nous partageons votre appréciation que ce dossier n'est pas clos et qu'il y a matière et urgence à agir collectivement pour obtenir la remise en cause des réformes régressives successives des gouvernements de droite et pour engager la reconquête du droit à la retraite à 60 ans pour tous les salariés du pays.

Nous apprécions votre invitation à faire participer les forces politiques au meeting. Je vous confirme que je m'y rendrai en conduisant une délégation du Parti communiste français qui sera présente aux côtés des autres représentants du Front de gauche et de notre candidat commun à l'élection présidentielle Jean-Luc Mélenchon.

L'indépendance des organisations syndicales et politiques est un des points d'accord que les rencontres de nos organisations ont eu l'occasion de souligner. Nous y sommes particulièrement attachés. C'est bien dans ce cadre que nous considérons que le débat public sur les questions de société comme la retraite doit se mener. Les choix en matière de retraite engagent l'avenir commun de toutes les générations. Il importe que toutes les forces politiques et sociales attachées à y concourir investissent le débat public, et que les confrontations d'idées qui aboutissent aux choix finaux soient les plus transparentes et les plus partagées.

Pour notre part, les propositions du PCF et du Front de gauche en matière de retraite sont claires et offensives. Nous nous déclarons pour le « départ à 60 ans à taux plein ». Nous réfutons la pression idéologique qui consiste à imposer de travailler plus en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Nous considérons que le temps gagné doit permettre d'augmenter le temps de vie après le travail et surtout de vie en bonne santé. Nous considérons que la limite des 60 ans n'est pas que symbolique, elle est emblématique des grandes conquêtes sociales en écho aux revendications du monde du travail dans toutes ses composantes depuis des années. Nous n'avons pas oublié que cela a été répété

à longueur de manifestations notamment en 2010. Nous considérons qu'une politique de gauche doit répondre aux aspirations du monde du travail et non les décevoir.

Pour rendre effectif ce droit, nous pensons qu'il faut agir sur plusieurs leviers. Il est nécessaire en tout premier lieu de mener une politique d'emploi conquérante qui permette de relever le taux et la qualité de l'activité des jeunes, des femmes, de tous les salariés frappés par la précarité et le temps partiel subi. Cette politique doit permettre un relèvement général des salaires et de la part des richesses créées utilisée à financer la protection sociale.

Nous nous prononçons également pour la valorisation des années d'études et pour un revenu d'autonomie de la jeunesse avec cotisation pour la protection sociale qui permette de valider les années entre 18 ans et l'entrée dans le monde du travail. La refonte du mode calcul des annuités de cotisations doit aussi permettre de prendre en compte la pénibilité au travail.

Il est évident pour nous que l'effectivité du droit à la retraite à 60 ans passe par un niveau des pensions revalorisé, qui enrayer le déclin actuel vers des pensions de misère qui frappe de très nombreux salariés au terme de leur carrière professionnelle, singulièrement les femmes. Les pensions doivent être réindexées sur les salaires.

La question du financement est évidemment déterminante. Nous sommes farouchement attachés à ce qu'il reste basé sur les cotisations salariés et employeurs. Nous rejetons catégoriquement la TVA dite sociale que vous avez, avec justesse, qualifiée « d'arnaque ». L'augmentation des salaires et de l'emploi permet mécaniquement une augmentation du financement assis sur les cotisations. Nous rejetons aussi le recours à la CSG qui fiscalise le financement de la protection sociale. Notre attachement au financement par les cotisations va de pair avec notre demande du retour à des élections des conseils d'administration des caisses de la protection sociale. Nous sommes pour une modulation du calcul des cotisations pour pénaliser les entreprises qui préfèrent les revenus financiers au développement de l'emploi et à la formation. En complément, nous avançons la proposition d'une contribution des revenus financiers au même taux que les cotisations employeurs.

Au-delà de notre participation attentive au meeting du 31 janvier, nous souhaitons que, dans les toutes prochaines semaines, une rencontre de nos organisations puisse poursuivre nos échanges sur ce sujet que vous avez décidé à juste titre de mettre sur le devant de la scène sociale.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations fraternelles.

travaux
Pierre Laurent